

**AMAP d' Oloron CAILLES ET FROMAGE BREBIS BIO ECOCERT
Janvier, Février, Mars 2018**

PRODUCTEUR : Céline ARSAUT - FAGET de GOES - 64400

L'ADHERENT : s'engage à respecter la charte de l'Amap

Nom : Tel : Adresse mail :

COMMANDE : - Tomme fermière au lait cru de brebis Bio Ecocert de la ferme de Goes, affinée 1/1/2 à 2 mois, sans additif : lait entier de brebis, présure, sel de Salies de Béarn. Possibilité de partager une demi tomme (binôme de 2 amapiens)

- Caillés de brebis au lait cru de brebis Bio Ecocert de la ferme de Goes , nature (lait entier, présure) ou aromatisé vanille (lait entier, présure, sucre, vanille naturelle) . Les caillés doivent être conservés à 4° et consommés dans les 3 jours suivant la date de distribution.

L'adhérent s'engage à restituer les verres et les capsules PROPRES

Date de distribution	09/01/18	23/01	6 /02	20/02	6 /03	20/03	total
Tomme entière 22 E (1 à 1,15 kg)							
Demi tomme 11 E (500 à 575 gr)							
2 caillés nature de 125ml le lot 1,95 E							
2 caillés vanille de 125 ml le lot 2 E							
Montant total du contrat							

LIEU de distribution : Le BIALE, parking rue MAUCO, OLORON, mardi 18h30

PAIEMENT à l'ordre de Céline ARSAUT remis au relais Nicole Oyhanto 0559341436
1 chèque ou 3 chèques de

RECU du contrat d'engagement Brebis 1° trimestre 2018,
de la somme de

le 5/12/2018 ou le 12/12/2018 pour les tommes
pour les caillés

le relais, N. Oyhanto, l'adhérent
site internet : amap-oloron.pagesperso-orange.fr amap.oloron@gmail.com